



Cas particulier étudiant et foyer fiscal pour auto-entrepreneur

Par **Tor**, le **29/01/2020** à **06:12**

Bonjour pour vous mettre dans le contexte je suis étudiant et j'ai la chance de toucher une bourse de plus j'ai un frère et une sœur qui en profite aussi et je voudrais devenir auto-entrepreneur.

Le problème c'est que je suis rattaché au foyer fiscale de mes parents ce qui fait que les revenus que je pourrais potentiellement engendrer serait imposé avec ceux de mes parents ce qui pourrait avoir pour effet de faire perdre la bourse de mon frère et ma sœur au bout de 2 ans(car le calcule et effectuer sur l'année n -2) mais quitter le foyer fiscal ferait perdre une part (et non pas 1/2 car on est 3) ce qui je suppose aura un certain impact sur la bourse perçue.

Après je sais pas si l'imposition se ferait sur le chiffre d'affaire de la micro entreprise ou sur le salaire que je pourrais me verser.

Ma question serait donc de savoir si y'avais un moyen de développer mon activité tout en restant dans le foyer fiscal de mes parents.

Merci pour votre attention.

Par **Visiteur**, le **29/01/2020** à **19:21**

Bonjour

Pour réaliser votre projet, il est préférable d'établir dorénavant une déclaration à votre nom, ce qui n'empêche pas vos parents de déclarer une aide déductible le cas échéant.

N'hésitez pas à contacter la CCI locale

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/developpement-entreprise/droit-fiscal/regime-micro-entreprises>

Par **P.M.**, le **29/01/2020** à **19:32**

Bonjour,

Il faudrait faire des simulations après vous être renseigné sachant que vous avez droit à un abattement sur le chiffre d'affaires HT...

Par **Visiteur**, le **29/01/2020** à **21:15**

Désolé je préfère quitter la conversation